récité par Mme Reituor, l'admiration des musards pour l'œuvre du peintre roubaisien.

A Nadaud ensuite, « l'optimiste, le gai », le chansonnier plein de finesse et d'humour, alla l'hommage des musards, que Mlle Vanhollebeke exprima dans les *Stances à Nadaud*, de Léon Marchand. M. Desquiens souligna l'humour de Nadaud dans *Le Roi boiteux*; M. L'Herbier dans *Le Mur*, de Nadaud et *Le délinquant*, de Reigner, fit apprécier sa voix agréable, tandis que M. A. Barenne termina par un *Hommage à Nadaud*, de Foleux.

Au monument J.-J. Weerts, enfin, se termina le pèlerinage des musards. Au peintre qui « enrichit la gloire de Roubaix », M. N. Lefebvre apporta le salut affectueux de la Muse que traduisit M. Desquiens dans *Vieux souvenirs*, de Baronne et M. L'Herbier, dans *l'Hommage à Weerts*, de Mytis.

Le soir, au siège, place de la Liberté, des agapes fraternelles réunissaient la Muse et ses amis dans une intimité où l'esprit eut large part.

1812 - 1932. — Depuis 120 ans, l'Elixir Antiglaireux du Docteur GUILLIÉ guérit toutes les maladies dues aux glaires et à la bile (asthme, congestions, rhumatismes, etc.). Prix: 15 fr. (impôt compris). Toutes pharmacies. 30487d

« LES XL » SONT ACCLAMÉS A SAINT-QUENTIN

Le Comité de la Foire-Exposition de Saint-Quentin et de Haute-Picardie avait fait appel au Cercle orphéonique « Les XL » de Roubaix, pour donner un concert de gala dans l'enceinte de l'Exposition à l'occasion de la clôture de cette dernière.

Disons de suite que ce concert parfaitement réussi qui avait attiré la foule des grands jours a été pour la population saint-quentinoise un événement de tout premier ordre. Nos chanteurs roubaisiens furent salués d'acclamations enthousiastes et leur directeur, M. René Vandestienne, qui avant-guerre dirigea les Orphéonistes Saint-Quentinois et les conduisit au succès au concours de Rouen, eut de la part de la foule et de ses choristes une ovation bien méritée.

Partis de Roubaix par le Dijonnais, nos concitoyens arrivèrent après un voyage sans histoire à Saint-Quentin vers 10 h. Sur le quai, le Comité de la Foire-Exposition, les dirigeants des Orphéonistes Saint-Quentinois les attendaient. Après les présentations d'usage, le cortège qui sur son passage reçut les bravos de la foule, se rendit au Monument aux morts où M. Etienne Deroubaix, président des « XL », au nom de sa société déposa une magnifique gerbe de fleurs.

Nos chanteurs se rendirent ensuite au Cinéma Lefèvre, où les attendait une magnifique réception.

A 12 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel Saint-Prix, un banquet réunissait les 120 chanteurs et leurs invités. Au dessert, l'inlassable président des XL remercia les personnalités présentes.

A 15 h., les XL se formèrent en cortège pour se rendre aux Champs Elysées, où avait lieu le concert. L'excellente Fanfare royale de Broederband d'Anvers, une des meilleures de Belgique, débuta. Puis ce fut le tour des XL. L'interprétation des chœurs qui figuraient au programme de cette audition fut saluée par des acclamation enthousiastes.

Nos vaillants chanteurs se sont surpassés, et directeur et exécutants ont droit aux plus grands éloges.

Le concert terminé, l'on put admirer les merveilles de l'Exposition et enfin le soir, les XL rentrèrent à Roubaix sans encombre vers minuit, enchantés de leur voyage.

Samedi soir, au Théâtre Municipal avait eu lieu devant une salle comble, un concert de gala avec le concours des solistes de la Fanfare royale belge et des XL, qui obtinrent un très grand succès.

Prêts sur maisons, 9, r. Daubenton, Rx. d

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS DES 151e ET 351e R.I.

Cet important groupement a tenu son assemblée générale dimanche à 11 h., au siège, Café V. Beaucamps, place Saint-Elisabeth, sous la présidence de M. Aponcourt, qui avait à ses côtés, MM. M. Pauchant, vice-président; Bourgeois, secrétaire; Desurmont, trésorier, et Delies, secrétaire-adjoint. En ouvrant la séance, le président donne lecture de plusieurs lettres d'excuses ou de remerciements. L'inauguration du monument élevé au cimetière, à la mémoire de Mr Diligent et à laquelle la section participera, aura lieu dans le courant du mois de juillet.

La fête anniversaire de la section est envisagée pour le 16 octobre. Il y aura le matin, un obit célébré à la mémoire des membres défunts, suivi de l'assemblée générale, et du banquet.

L'excursion, qui doit avoir lieu le dimanche 26 juin, à Zeebruge, s'annonce sous les meilleurs auspices; 75 sociétaires y prendront part. Le départ aura lieu au siège à 7 h. exactement. Le président s'excuse de ne pouvoir assister à cette sortie, devant ce jour-là se rendre à Lorette. M. Pauchant présidera l'excursion de Zeebruge.

Des questions d'ordre intérieur sont ensuite traitées, et la réunion se termine par le tirage d'une jolie tombola.

Le rallye des commerçants de la rue de Lannoy, à Roubaix a remporté un beau succès

Le départ, place Sainte-Elisabeth

L'actif Comité des commerçants de la rue de Lannoy avait organisé pour hier un rallye pour automobiles et motocyclettes.

Disons tout de suite que ce rallye obtint un très gros succès, tant au départ qu'à l'arrivée. De nombreux sportifs s'étaient groupés place Sainte-Elisabeth, où avaient lieu les départs à partir de 10 h. Les concurrents partaient séparément.

Dès 14 h., l'après-midi, les concurrents arrivaient, à intervalles réguliers et obtenaient indistinctement leur part d'applaudissements. Nous nous faisons un plaisir de féliciter les dirigeants des commerçants de la rue de Lannoy de leur initiative.

Nous avons remarqué la présence de M. Catel, président du M.C.N.F. M. Vanlaer donna le départ à quinze automobilistes et trente motocyclistes.

Automobiles. — Jusque 8 CV : 1. Villemont, 2. Lespinasse; de 8 à 11 CV : 1. Dupisson; au-dessus de 11 CV : 1. Godu, 2. Carpentier, 3. Descotte.

Motos. — 175 à 250 cm3 : 1. Desmettre, 2. Lecat, 3. Deleplanque, 4. Prévost, 5. Robbens; 350 cm3 et plus : 1. Kerkhove, 2. Cousin, 3. Ladrisson, 4. Binutte, 5. Catrice, 6. Chevallot, 7. Voreux, 8. Lancet, 9. Bassche, 10. Camby, 11. Colette, 12. Salembier.

Classement général. — 1. Godu (auto), qui remporte le prix spécial offert par le Comité de l'U.C.R.L., c'est-à-dire en stylo or, d'une valeur de 355 fr.

Les Coupes. — Villemont (voiture) gagne la Coupe de l'U.C.R.L.; Dupisson (voiture) gagne la Coupe Sports de l'U.R.C.L.; Godu (voiture gagne la Coupe vase de l'U.R.C.L.; Desmettre (moto) gagne la Coupe de la « Croix du Nord »; Kerkove gagne la Coupe du « Journal de Roubaix ».

Les coupes et objets d'art offerts par MM. Hédon, Picquette, Poulin, Blondeau, Fruit, Papillon et Florin, sont gagnés par MM. Lecat, Deleplanque, Prévost, Robbens, Cousin, Ladrisson, Binutte.

JE POSE GRATUIT partout LINO, etc., 10 fr. le m2; papiers, 0.75; couleurs, 4 fr. le kg. Vitrerie, DEMAY, 78, rue de la Vigne. 30488d

LE GRAND CONCOURS ANNUEL DES JARDINS OUVRIERS EST COMMENCÉ

Gros émoi parmi les possesseurs de jardins ouvriers. C'est hier qu'a commencé le grand concours annuel qui fera connaître le meilleur jardinier de cette vaste association. La tâche n'est pas facile; les concurrents sont nombreux et chacun s'efforce de présenter un lopin de terre soigneusement entretenu où non seulement le « cruau » est impitoyablement chassé, mais aussi où les légumes sont les plus beaux. Pour n'être que des amateurs « courtiant » après le travail à l'usine, les jardiniers n'en ont pas moins leur amour-propre, qui se traduit par des récoltes superbes, des légumes magnifiques.

On concevra sans peine que dans ces conditions la tâche du jury n'est pas aisée. Sous la direction de M. Canivet, les juges parcourent les différents groupes, appréciant, commentant, délibérant sur la bonne tenue de chaque jardin. Dimanche le jury a commencé ses opérations par les groupes « Chemin-Neuf », Motte-Bossut, Lées, La Plume et Sartel. Il continuera ses visites dimanche prochain et le dimanche suivant.

BOCK MEYERBEER. Marque déposée, sans égal. 30489d

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EXCELSIOR ATHLETIC-CLUB DE ROUBAIX

Le grand club roubaisien, l'Excelsior Athletic Club tenait hier dans la grande salle du restaurant Amédée Prouvost, son assemblée générale annuelle. Ce fut en très grand nombre, que les membres de l'Excelsior s'y rendirent et c'est devant plus de 350 personnes que se déroula la réunion.

Avant celle-ci, dans un geste qui lui fait honneur, le Comité d'honneur de l'E.A.C. déposa deux superbes plantes au Monument aux morts de l'ancien Football-Club de Roubaix.

M. E. Bohn ouvre la séance et en quelques mots remercie les sociétaires d'être venus si nombreux et passe la parole à M. Moulin qui présente le rapport financier, qui montre la bonne gestion de l'E.A.C. C'est ensuite MM. Soulier, Cuvelier, Edfrennes, Gallant, Herman, qui entretiennent l'auditoire des différentes sections, d'athlétisme, de basket, de football, des supporters des jeux populaires, et également de la P.M., du rink-hockey et du rugby.

Ces différents rapports, présentés avec beaucoup de compétence et de clarté, montrent nettement la marche ascendante du club roubaisien, qui compte maintenant 1.352 membres.

Pour clôturer la série des discours, M. Albert Prouvost fils, dans une allocution charmante, remercie les membres du Comité d'honneur et remet à MM. Bohn, Delobelle, Herman et Mesplont une breloque, qu'ils conserveront comme un souvenir de cette si belle réunion.

M. Prouvost en arrive à la question si importante et surtout si actuelle du professionnalisme et annonce officiellement que l'Excelsior emploiera la saison prochaine des joueurs rémunérés.

Il a également quelques mots aimables pour la presse. La réunion se termine par le tirage d'une brillante tombola entre tous les présents.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 316

Une poubelle à travers la vitrine

Un marchand de légumes, M. Gaston Steyaert, demeurant rue de Mouvaux, 27, s'est plaint à M. André, commissaire de permanence, de ce que dimanche matin, vers 1 h. 30, un malfaiteur a brisé la glace de sa vitrine en y lançant une poubelle, qui a été retrouvée dans le magasin. Plainte a été déposée à M. André, commissaire de permanence.

VISITEZ l'Exposition artisanale permanente, 59, rue des Champs. 29698

Les vols de vélos

M. Georges Thélr, porteur de dépêches, demeurant rue Bernard, 64, qui avait déposé son vélo samedi soir, dans la salle d'attente de l'Hôtel des Postes, a constaté vers minuit, qu'un malfaiteur s'en était emparé.

— De même, un charbonnier, M. Pierre Hancq, demeurant rue de la Promenade, 1, à Croix, qui avait laissé son vélo samedi, à 20 h. 30, en face du numéro 62 de la rue de l'Epeule, ne l'a plus retrouvé quand il a voulu le reprendre.

M. André, commissaire de police de permanence, informé, a fait rechercher les auteurs des vols par le service de la sûreté.

LE DIDOT-BOTTIN peut être consulté dans notre hall, 63, Grande-Rue, Roubaix. 30018

Un homme se fracture la jambe en tombant

M. le docteur Dupré a fait admettre samedi, à 21 h., à l'hôpital « La Fraternité », un journalier, M. Victor Ramon, âgé de 68 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 62, qui s'est fracturé la jambe en tombant chez lui.

POUR LA MER ET LA CAMPAGNE. Meubles rustiques Rotins. - Notre réclame Salon Rotin, les 5 pièces, 275 fr. - Le même, monture Malacca, 325 fr.
A L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix 30183

Arrestation d'un expulsé

Les agents de police Vandenberghe et Dubois ont arrêté, rue Bernard, un boucher sans domicile fixe, Kubasik Czesas, 45 ans, sous l'inculpation d'ivresse et sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il sera mis aujourd'hui lundi à la disposition de M. le Procureur de la République.

M. Jean-Pierre PEUGEOT
Administrateur des « Automobiles Peugeot »

NAISSANCE. — ...301

C'est aujourd'hui qu'aura lieu à SOCHAUX, l'importante manifestation au cours de laquelle M. Jean-Pierre PEUGEOT, assisté de M. François PEUGEOT, présentera aux agents de la marque, la nouvelle 8 CV 301. Après le banquet amical qui suivra la réunion et auquel assisteront les représentants de la presse, chaque agent pourra rentrer dans ses foyers au volant d'une 301.

Naissance historique, si l'on en croit l'indescriptible enthousiasme dont témoignent ceux qui ont eu le rare privilège d'essayer cette extraordinaire voiture.

Nous publierons demain un compte rendu de cette réunion.

Pour tous renseignements et essais, s'adresser à la Société Anonyme pour la vente des Automobiles PEUGEOT dans le Nord, 7, 9, 11, rue Faidherbe, LILLE.

CROIX

A l'Amicale de l'école Saint-Martin

Ce soir lundi, à 19 h. 45, aura lieu au Cercle Saint-Martin, l'assemblée trimestrielle de l'Amicale Saint-Martin. Concours de jeux de dés et de boules. Prix pour les gagnants et tombola pour les perdants.

LE DISQUE ROUGE...

dans la nuit signifie : Danger. La constipation est le disque rouge pour la bonne marche de votre intestin. Les FRUCTINES-VICHY sont le régulateur par excellence de ses fonctions. Ech. gr. s. dem. à nos Lab., r. Lafloque, Vichy (A.).

WATTRELOS

LA GRANDE DUCASSE

La grande ducasse annuelle de la commune a dispensé hier ses plaisirs et ses joies dans de nombreuses familles. Cette fête traditionnelle, dont l'éclat souffre malheureusement un peu de la crise actuelle, provoqua néanmoins dans de nombreux foyers, de belles réunions familiales et amicales, pleines de charme.

Nous avons remarqué la diversité et la nouveauté des attractions qui animaient la Grand'Place et la Place du Moulin, où une grande foule circula dans l'après-midi, se divertissant, au milieu des rires, des musiques et des jeux. La rue du Moulin qui forme le trait d'union entre la Place du même nom et la Grand'Place subit au cours de la journée un va et vient continuel. On a vu circuler dans différentes artères des nomades accompagnés de plusieurs ours qu'ils faisaient danser pour quelque argent. De nombreux curieux s'arrêtaient pour voir les exhibitions originales.

Aujourd'hui lundi se tiendra dans la rue de l'Industrie et la rue des Trois-Bouteilles, la grande brûderie annuelle qui attire toujours un public très nombreux.

A LA MUTUELLE WATTRELOSIENNE. — En raison de la fête locale, la permanence de demain mardi pour le paiement des prestations maladie aux acurés de la caisse interprofessionnelle sera supprimée.

A LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

chacun participe aux bénéfices, au prorata de sa consommation. Qu'attendez-vous pour en profiter? Une part coopérative de 50 francs vous y donne droit. 30478d

ANNAPPES

Un triste individu

Vendredi, à 17 h. 30, deux gamines cueillaient de l'herbe au chemin des Plats, route de Lannoy, quand passa un individu à bicyclette qui, à la vue des fillettes, descendit de machine et s'offrit à les aider. Arrivé près d'elles il devint menaçant. Les cris des fillettes mirent en fuite le triste

LA JOURNÉE SPORTIVE

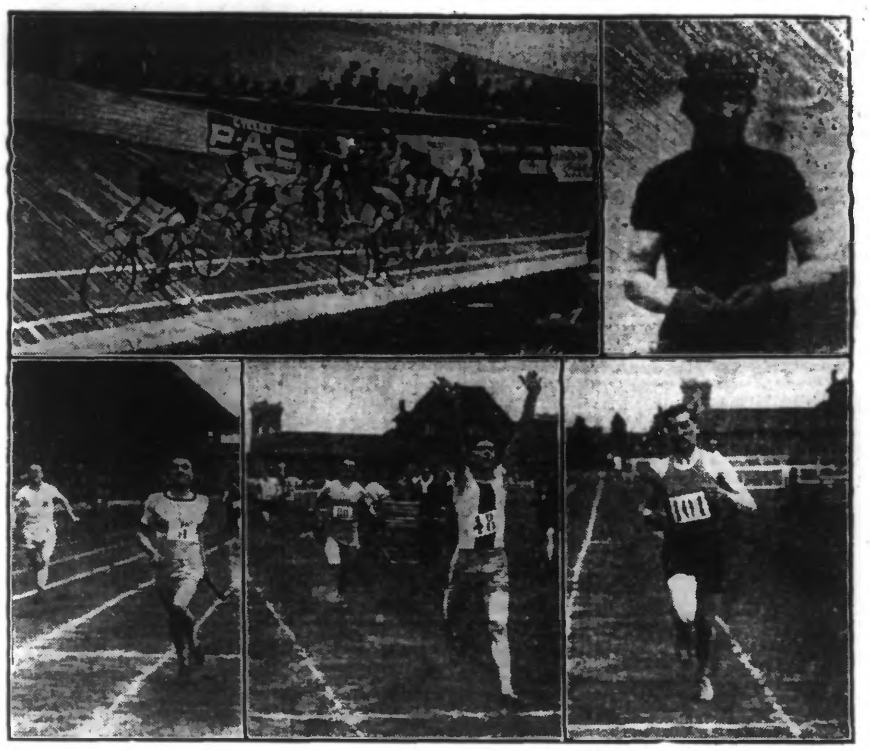

En haut : Au Vélodrome du Croisé-Laroche : A gauche : *Le départ de la course par élimination*, à droite : *Victor Linart, vainqueur du « Grand Prix Gustave Ganay »*.

En bas : Les Critériums d'Athlétisme au Stade Amédée-Prouvost : De gauche à droite : *Debédin (R.C.R.), premier du 400 mètres relais; — L'arrivée du 1.500 mètres : 1er, Gaudre (R.C.D.), 2e, Moylard — Vancoillie (R.C. Hénin), vainqueur du 3.000 mètres.*

UN USAGE QUI SE PERD

Un usage qui se perd, c'est celui de demander ¼ ou ½ Maroilles, toutes les ménagères préfèrent aujourd'hui acheter un petit Maroilles « Mon Favori » — livré dans sa boîte d'origine. Elles sont sûres ainsi d'avoir un Maroilles à 100 % de crème, onctueux et bien à point; un Maroilles qui n'a pas été exposé aux mouches. Réclamez bien « Mon Favori » Chaque boîte contient un Bon-Prime. d

LANNOY

SYMPHONIE MICHELET. — Répétition demain mardi, à 20 h., salle M. Bourghelle, gr

WILLEMS

FERMETURE DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la fête patronale, la Mairie sera fermée au public toute la journée de lundi 20 et l'après-midi de mardi 21 juin.

IMPORTATION DU PAIN PAR LES RIVERAINS. — En vue de la modification du régime d'importation de pain prévue par la loi et de la préparation par la Mairie de carnets individuels de billets donnant droit au tarif réduit aux boulangers, toutes les familles susceptibles de pouvoir bénéficier du régime de faveur, c'est-à-dire habitant dans la zone en bordure de 2 kilomètres de la frontière, sont priées de se faire inscrire à la Mairie, munies de leur livret de famille, d'après l'ordre suivant :

Mardi 21 juin : de 14 h. à 18 h., rue de Templeuve, sentier de Tournai, barrières Delache et du Meunier.

Mercredi 22 : de 8 h. 30 à 10 h., la Place, rues Jean-Jaurès, de la Mairie, Jean-Pottier; de 14 h. à 15 h. 30, rues des Poiriers, du Maréchal-Foch, sentier des Droettes.

Jeudi 23 : de 14 h. à 15 h. 30, rue des Ecoles et boulevard des Ecoles.

Vendredi 24 : de 8 h. 30 à 10 h., rues de Lannoy et de la Vieille-Caserne; de 14 h. à 15 h. 30, rues de la République et de la Gare.

Samedi 25 : de 8 h. 30 à 10 h., rues du Petit-Lannoy, de France, d'Hem et de Sailly; de 14 h. à 15 h. 30, rues de la Victoire, de Roubaix et du Bon-Conseil.

Sont exclus de bénéficier de la loi les rues du Grand-Marais, du Petit Marais et de Chéreng.

Il sera tenu rigoureusement compte de l'ordre ci-dessus.

Inscriptions avant jour fixé la préparation, le timbrage et le vote des carnets qui seront valables pour une période de 15 jours, les habitants qui ne se seraient pas inscrits dans les délais fixés perdront le bénéfice de la loi pendant la dite période.

Tourcoing

Aujourd'hui, lundi 20 juin :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h.

Bibliothèque Communale : de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Marché : de 8 à 12 h.

Un intéressant jugement sur la police de la route

Peut-on doubler un tramway à gauche ? — Oui, répond le Tribunal

Le Tribunal de simple police de Tourcoing a rendu, il y a quelques jours, un jugement intéressant en ce qui concerne le droit de circuler à gauche sur la chaussée.

La question, particulièrement importante, puisqu'elle touche tous les conducteurs de véhicules, mérite d'être exposée ici. La voici : « Le conducteur d'un autobus de l'E.L.R.T. avait fait l'objet d'une contravention pour « avoir circulé à gauche sur la chaussée » et « avoir circulé sur un trottoir réservé aux piétons » avec un autobus.

Pour cette double infraction, le conducteur comparaissait devant le tribunal de simple police de Tourcoing, qui décida :

« Attendu qu'il résulte des débats et de l'audition des témoins à l'audience, que le conducteur d'un autobus de la Société l'E.-L.-R.-T., rue de la Croix-Rouge à Tourcoing, se dirigeait vers La Marlière; Qu'un peu avant la rue de La Rochelle il trouva devant lui un tramway arrêté sur une voie de garage située à droite de la chaussée; qu'il doubla ce tramway par la gauche, aucun passage n'existant à droite; qu'alors qu'il effectuait ce mouvement, il vit venir vers lui un second tramway qui se dirigeait vers la place de Tourcoing; que le conducteur continua à circuler à gauche de la route pour laisser passage au tramway en marche et ne reprit la droite de la route qu'après le passage de ce tramway.

» Attendu qu'aucune infraction au Code de la Route ne peut ainsi être reprochée au conducteur qui n'a continué à rouler à gauche que par suite de l'approche d'un tramway en marche; qu'il avait le devoir, comme il l'a fait, de ne pas s'engager sur les voies ferrées afin de laisser libre passage au matériel qui y circule, comme le prescrivent les dispositions du décret du 11 novembre 1917.

» Attendu que les prescriptions du Code de la Route ne sauraient recevoir d'application en l'espèce, la circulation des véhicules et piétons sur les voies ferrées qui empruntent l'assiette des voies publiques, étant régies par le décret du 11 novembre 1917. (Cassation Crim. 4 mars 1932. Aff. E.-L.-R.-T. c/Minelle).

» Attendu qu'il n'est pas établi que le conducteur a circulé sur le trottoir réservé aux piétons.

» Qu'aucune contravention n'étant établie contre lui il y a lieu de le relaxer sans amende ni dépens.

» Par ces motifs : le Tribunal, statuant par jugement contradictoire et en dernier ressort :

» Vu les dispositions de l'article 159 du Code d'Instruction criminelle.

» Relaxe le conducteur des fins de la poursuite sans amende ni dépens ».

Nous aurons l'occasion de donner sous peu les lignes essentielles de la décision de la Cour de cassation, dans le jugement invoqué par le tribunal de simple police, qui pose, elle aussi, un principe particulièrement intéressant pour les conducteurs de véhicules.

Deux industriels tourquennois blessés dans une collision d'autos près de Lyon

Les circonstances de l'accident

Nous avons relaté, dimanche, en dernière heure, l'accident d'auto survenu au lieudit « Le Peillon », territoire de la commune de Belleville-sur-Saône. Une automobile conduite par M. Labatie, entrepreneur de transport à Charentey, accompagné de M. André Santallier, 18 ans, son employé, était entrée en collision avec une automobile de MM. Motte frères, industriels à Tourcoing.

Dès que nous avons appris cette nouvelle, nous sommes allé aux renseignements et avons appris que les deux industriels tourquennois blessés — heureusement peu gravement — étaient M. Alphonse Motte, rue Chauvy et son frère M. Paul Motte-Tiberghien, place Leverrier, à Tourcoing.

M. Alphonse Motte que nous avons pu rencontrer à son domicile, a bien voulu nous donner les précisions suivantes :

« Samedi matin, vers 7 h., mon frère et moi nous quittions Lyon en automobile en direction de Mâcon, pour arriver à Tourcoing dans la soirée ; à 5 h. 30, nous étions entre Villefranche et Belleville-sur-Saône, nous suivions la route large et droite, où, étant donnée l'heure matinale, il n'y avait presque pas de circulation, quand soudain, sans prévenir, débouchait d'un étroit chemin, à notre gauche, une auto, qui vint barrer notre route. La collision fut inévitable, et la voiture qui était venue si inopportunément nous couper le chemin, fut projetée dans le fossé. Aussitôt, nous nous sommes précipités au secours des voyageurs, l'un d'eux, le conducteur M. Labatie avait été tué sur le coup, l'autre M. Santallier était grièvement blessé.

» Quant à nous, nous avons pu nous en tirer sans trop de mal : quelques coupures au front, à l'arcade sourcilière et à la tempe.

» La gendarmerie a, aussitôt, mené son enquête et concluant à notre non-culpabilité, nous a autorisés à rentrer à Tourcoing, où nous sommes arrivés dans la nuit de samedi à dimanche. »

UNE CAUSERIE SUR LE « COOPÉRATISME » AU CERCLE D'ÉTUDES OUVRIER CHRÉTIEN

Dimanche, à 9 h., à la Maison des Syndicats chrétiens, rue de Tournai, le cercle d'études ouvrier chrétien a tenu une assemblée générale, à laquelle assistaient les délégués des groupements tourquennois des quartiers de la Croix-Rouge, du Moulin-Fagot, du Brun-Pain, du Blanc-Seau, et du Point Central et des communes de Linselles, Roncq, Blanc-Four et Bondues.

M. l'abbé Lesage, directeur du Secrétariat social de Roubaix-Tourcoing, présidait, assisté de M. Peulmeule, directeur administratif des Coopératives familiales du Nord. La réunion commença par un exposé succinct, fait par chaque secrétaire de section, sur l'activité des cercles d'études et des œuvres sociales des groupes et les résultats obtenus.

La conclusion de cet échange de vues, fut la nécessité de coordonner davantage l'action et de développer les organismes existants.

M. l'abbé Lesage, en une remarquable et claire causerie, présenta la doctrine du « Coopératisme », après en avoir expliqué le fonctionnement et démontré les avantages, il déclara « qu'il fallait maintenir au Coopératisme, comme, d'ailleurs au Syndicalisme et aux œuvres de Mutualité, son caractère d'institution libre, de droit privé, sans l'investir d'aucun monopole, qui les transformerait certainement en « institution d'Etat », et conduirait au socialisme ».

Puis il ajoute : « L'association est un bien, mais quand elle exagère, aussi bien dans le trust (organisation capitaliste) que dans le monopole (principes socialistes), elle tombe dans des excès qui lui sont funestes. Pris dans son meilleur sens, le Coopératisme est une institution excellente pour les familles ouvrières voulant défendre leurs intérêts sur le terrain de la consommation ».

Il y a lieu de faire remarquer que ce genre d'organisme ne peut nullement nuire aux petits commerçants, puisqu'il accepte ceux-ci à titre de coopérateurs.

M. Peumeule, directeur administratif de la Coopérative familiale du Nord, dit quelles réalisations déjà importantes ont été obtenues dans notre région.

Après un échange de vues sur la question, la séance prend fin à midi.

LA HUITIÈME FÊTE DES AMICALES LAIQUES

Comme les années précédentes, la huitième fête des Amicales laïques a connu dimanche la grande faveur du public, qui, profitant du temps relativement beau, s'est rendu au terrain du Chêne-Houpline afin d'assister aux divers manifestations prévues.

A 14 h. 30, les enfants des écoles, les membres des amicales, les sections d'éducation physique et les sociétés de musique, qui s'étaient rassemblés place de la République se formèrent en un long cortège pour aller au terrain des fêtes.

A 15 h., en présence de nombreuses personnalités, dont M. Ingheis, maire, Charlier inspecteur primaire, les adjoints, les conseillers municipaux les réjouissances se déroulèrent suivant un programme judicieusement établi, tandis que le public parcourait les nombreux stands et prenait part aux jeux organisés à son intention. La « Harmonie des Amicales » et les Fifres scolaires, la Clique scolaire, la « Fraternelle-Harmonie Ch. Dhérin », l'« Harmonie Municipale » et la section de Cors

La fête de la Jeunesse et des Ecoles, à Roubaix

A gauche : Jeunes filles portant des fanions dans le cortège. (Ph. J. de Rx.)
A droite : M. Christiaens dépose une gerbe de fleurs au Monument aux Morts.

Organisée par la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, la fête de la Jeunesse et des Ecoles s'est déroulée dimanche avec succès.

Un cortège, qui comprenait un millier de personnes, s'est formé à 10 h. 30 au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace. Précédé de la Clique scolaire et des fifres, ce cortège comprenait les membres du Comité directeur de la F.A.L. avec M. Duburcq, président, et Charlier, inspecteur primaire; les délégués cantonaux, les membres de la Caisse des écoles et du Corps enseignant; les sections d'éducation physique et leurs fanions; l'Harmonie du Moulin, les présidentes et présidents d'Amicales; les Amis de l'Œuvre et les amicalistes, hommes et femmes.

Par les rues d'Alsace, Saint-Vincent de Paul, de l'Alma, de la Gare et du Maréchal-Foch, le cortège, au son de marches entraînantes, défila devant le Monument aux morts, boulevard Gambetta. Une délégation du Comité se détacha du cortège et se dirigea vers le monument, où une magnifique gerbe de fleurs fut déposée par M. Christiaens, au nom de la F.A.L. Les sociétés poursuivirent leur marche par le boulevard Gambetta, la place de la Liberté, la Grand'Rue et la place de l'Hôtel-de-Ville.

Sur le parcours du cortège, orné de mâts aux couleurs nationales, le public admira l'excellente tenue des participants.

A l'Hôtel de Ville, eut lieu, à 11 h. 30, dans la salle Pierre-de-Roubaix, la réception officielle. M. Lebas, député-maire de Roubaix, était entouré de M. le docteur Dupré, député, adjoint au Maire, délégué à l'Instruction publique, et de MM. Debrabander, Sory, Wattremez, Verbeurght, adjoints au Maire; Duhamel, secrétaire général de la Mairie, et des conseillers municipaux.

Après une audition appréciée de la Clique scolaire et des fifres, M. Duburcq présenta à l'Administration municipale les militants actifs de la F.A.L. qui, avec les sections d'Education physique, en forment l'organisme essentiel. Il remercie les délégués cantonaux, les membres de la Caisse des écoles et le Corps enseignant de leur attachement. Il témoigne sa gratitude envers l'Administration municipale et particulièrement envers M. Lebas, qui est intervenu personnellement au Conseil général pour l'attribution de la subvention à l'Union des Amicales laïques du Nord.

M. Duburcq note, qu'en raison du chômage, le programme de la fête avait été réduit, mais que tous les amis de l'Ecole laïque avaient tenu à la célébrer. Il rappelle l'œuvre de la Colonie de vacances, qui nécessite un budget de 30.000 fr. et termine en souhaitant la réalisation de l'école unique. En dehors de tout esprit politique, dit-il, il félicite MM. Lebas et Dupré de leur élection au Parlement.

M. Lebas félicite M. Duburcq, la F.A.L. et tous ceux qui animent cette Fédération, qui est en plein accord avec l'Administration municipale pour l'accomplissement de l'œuvre scolaire.

Il énumère tous les améliorations et projets de la ville en faveur de ses écoles, construction dont la valeur se monte à vingt millions. Il souligne la réussite des attractions.

efforts consacrés aux œuvres scolaires; les dépenses de la Caisse des écoles se sont élevées de 207.857 fr. en 1913 à 1.453.000 fr. en 1931; les cours professionnels, en 1931, reçoivent 3.103 élèves contre 967 en 1920, pour des crédits respectivement de 975.376 fr. et 73 mille 523 fr. 23; le pourcentage de la fréquentation des écoles publiques est de 73.29 %; pour le fonctionnement des écoles, les dépenses ont passé de 303 mille 986 fr. 53 en 1913 à 1.238.247 fr. en 1932; enfin pour la Colonie de vacances, le budget, de 55.400 fr. en 1921, est prévu à 300.000 fr. pour cette année.

M. Lebas déclare que ces crédits seront encore augmentés et qu'avec la collaboration de la F.A.L. l'Administration municipale perfectionnera, dans l'avenir, tout cet ensemble.

M. Lebas est applaudi par les assistants, à qui un vin d'honneur a été servi, clôturant ainsi cette réception.

L'après-midi, le public se pressa très nombreux à la kermesse flamande qui s'était installée dans la cour de la F.A.L., rue d'Alsace. Dans une des salles, le groupe Jean Delmulle donna à 15 h. un excellent concert, au cours duquel Mme Depoortère-Castel et M. Jean Delmulle interprétèrent « Une rencontre », opérette de Guandandi.

La Clique scolaire, sous la direction de M. Henri Chevalier, et l'Amicale Delezenne, sous la direction de M. Verdonck, se firent applaudir à 17 h., et la soirée se termine joyeusement par la visite des

Le quinzième anniversaire de la Jeunesse catholique de Flers-Bourg

Dimanche la Jeunesse catholique de Flers-Bourg a célébré avec éclat le XVme anniversaire de sa fondation.

Le matin, à la messe de 8 h. 30, tous les jeunes gens se sont approchés de la Table sainte. A 10 h., la Grand'Messe fut célébrée avec une grande solennité. La schola de Flers-Bourg exécuta les chants liturgiques. M. l'abbé Melchior, dans un sermon d'une haute élévation de pensée, parla du devoir qu'ont les jeunes catholiques de réaliser les vues de Dieu sur chacun d'eux.

Après la messe, les jeunes gens se rendirent au cimetière et déposèrent des gerbes de fleurs au pied du Monument aux morts et sur les tombes des membres décédés.

A 12 h., un vin d'honneur servi, salle Saint-Pierre, fut suivi d'un banquet. A la table d'honneur avaient pris place M. l'abbé Decotenie, curé de la paroisse; M. l'abbé Melchior, le Père Leclercq; MM. Paul Roussel, président fondateur; Jean Houzet, président d'honneur et Georges Loyer, président actif.

Au dessert, MM. Roussel, Houzet, Lahier, ainsi que MM. les abbés Decotenie, Leclercq et Melchior exhortèrent les jeunes gens à se faire apôtres auprès de leurs camarades de travail pour les ramener si besoin en est, à la pratique de leurs devoirs religieux.

A 15 h. 30, au stade Delsalle, un match original de football eut lieu entre les anciens de plus de 21 ans et les membres de la Jeunesse catholique.

La journée se termina à 18 h. 30, dans la salle St-Pierre, par une grande soirée familiale offerte gracieusement à toutes les familles des membres de l'Association.

Cette journée restera gravée dans le souvenir de tous ceux qui y ont pris part et soutiendra leur dévouement en faveur de l'Action catholique qui ne cesse de se développer à Flers-Bourg.

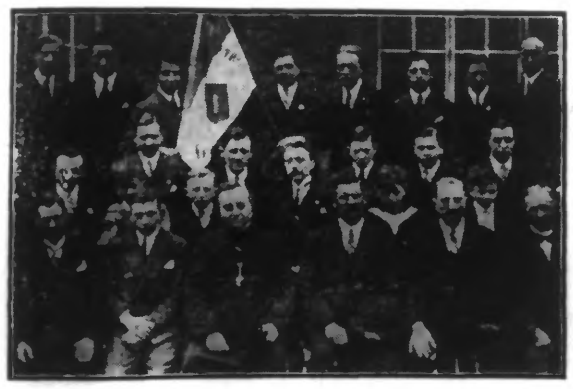

La section de la Jeunesse catholique (Ph. J. de Rx.)

Au centre : M. l'abbé Decotenie, *curé, avant à sa droite* MM. Lahier, *président*, Jules Noël, Jean Rousselle ; *à sa gauche*, MM. Paul Roussel, *premier président fondateur ;* Gaston Dasonneville *et* René Houzet.